

Liaison Routière Fos Salon

Se déplacer demain dans l'ouest de l'étang de Berre, quelles perspectives ?

Cahier d'acteur N°29- Décembre 2020

CAHIER DE LA VILLE D'ISTRES



La ville d'Istres (47 000 habitants), est située sur la rive ouest de l'étang de Berre. Durant ces années de fort développement, elle a su développer son territoire avec harmonie, en alliant croissance démographique et urbanisation maîtrisée. Dotée de forts services publics, d'un important tissu associatif, la ville fait de l'éducation, du sport, de la solidarité et de la qualité de vie ses priorités.

Coordonnées :

Hôtel de ville

1 Esplanade Bernardin Laugier

13800 ISTRES

www.istres.fr

0413295000

secretariatdumaire@istres.fr

Un besoin majeur

Ville fondatrice du Syndicat Communautaire d'Aménagement (SCA) en 1972, devenu Syndicat d'Agglomération Nouvelle en 1984, puis intégré en 2018 à la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Pendant ces années, la ville s'est fortement développée, en passant de 17 000 à près de 47 000 habitants. Terre d'accueil de l'une des plus grandes bases militaires d'Europe, accompagnée de son tissu économique, Istres dispose d'un réseau routier de qualité, réservé aux circulations internes. Il est doté de voiries primaires larges, qui vont prochainement accueillir un nouveau réseau de liaisons douces, partageant ainsi les voies entre la circulation automobile et cycliste.

Située entre le Grand port maritime de Marseille (commune de Fos-sur-Mer) et l'entrée de l'autoroute A7 à Salon-de-Provence, elle est l'objet d'un fort trafic de transition par la RN 1569. A certaines heures de la journée (8h et 17h), cette voie est paralysée et entraîne une circulation parasite de délestage à l'intérieur de la zone agglomérée, encombrant ainsi les voiries existantes, et générant une pollution atmosphérique importante. Ce trafic a pour effet de pénaliser lourdement les accès aux activités d'Istres (base aérienne, zones économiques et commerciales).



Image libre de droit - Pexels

UN OUVRAGE VITAL POUR LA VILLE

Un manque déséquilibrant

Le cadre de vie d'Istres, reconnu par l'obtention de plusieurs distinctions nationales, est le fil conducteur permanent de la politique municipale. Si son aménagement a été pensé en prévoyant le dimensionnement des réseaux viaires en rapport avec les objectifs de l'urbanisation, cela n'a pas été le cas des voiries d'accès à la ville, et notamment la RN 1569 qui en constitue l'élément essentiel.

La ville étant, dans sa partie est, bordée par l'étang de Berre, le sens de son développement est inévitablement sur le flanc ouest, entre la voie ferrée et la base aérienne 125.

La RN 1569, voie à double sens et délimitée sur sa partie istréenne par deux carrefours giratoires, ne correspond plus du tout aux usages actuels et futurs. Il s'agit de la seule voie saturée de la commune.



Etude réalisée par la commune d'Istres

Un frein au développement

Son gabarit insuffisant devient un frein majeur à l'évolution de la ville d'Istres. Aux heures de pointe, le trafic est paralysé. Le pôle aéronautique, le Grand Bayanne accueillant le nouveau collège et un EPHAD ainsi que la résidence des militaires de la BA125, le futur centre de secours d'Istres, l'achèvement de la zone artisanale du Tubé sont directement concernés.

Des accès trop difficiles aux points stratégiques

Des installations très sensibles sont victimes des difficultés occasionnées par l'absence de liaison autoroutière. C'est le cas de la base aérienne 125. Cet établissement militaire connaît une forte progression de son activité (voir encadré). Elle assure notamment la mission de dissuasion nucléaire aéroportée, la mission de posture permanente de sûreté aérienne, ainsi que la mission d'intervention, avec un véritable hub logistique.

L'ENVIRONNEMENT EN QUESTION

Un délestage forcé vers le centre-ville

La saturation de la RN 569 incite forcément les usagers à trouver d'autres circuits de délestage afin de tenter un gain de temps. La conséquence immédiate est un report du trafic sur les voiries internes, ce qui cause d'importantes nuisances de bruit et génère des rejets de gaz polluants, dont les effets nocifs sont accentués par la configuration très urbaine.

Une opportunité pour le développement des liaisons douces

La future liaison doit être une opportunité pour le développement de modes de transports durables. Ainsi, la commune souhaite en lien avec les communes voisines, la création d'une continuité cyclable de Fos à Miramas. Ce projet ambitieux doit permettre la création d'une piste cyclable le long de la RN 1569 en marge de l'aménagement de la future liaison. La commune d'Istres souhaite anticiper ce mode de déplacement doux avant même le début des travaux de création de la liaison Fos/Salon. Ce tracé présente l'avantage majeur d'être en site propre, sur des terrains en très grande majorité publics et permettra d'utiliser des ouvrages d'art existants notamment pour le passage sous la voie rapide. Un tel tracé permettra de proposer une alternative sécurisée et durable au déplacement routier.

La BA 125 : Plus grande base aérienne de France

La base aérienne d'Istres est une installation stratégique du ministère des armées. Elle accueille près de 5000 personnes et surtout le siège d'investissements très lourds liés notamment à l'accueil des nouveaux ravitailleurs MRTT. L'activation de l'escadre aérienne de ravitaillement et de transport stratégiques sur la BA125, qui exploite ces nouveaux appareils, témoigne de l'importance de ce site et de la progression très importante de ses missions et effectifs dans les années futures. Ce nouveau hub logistique accueillera plus de 100 000 personnes par an, qui vont venir intensifier plus encore le flux de circulation et l'impérieuse nécessité de cet ouvrage routier.

Conclusion

Pour poursuivre son développement harmonieux, il est indispensable pour la ville d'Istres, qui soutient ce projet, qu'il puisse voir le jour rapidement. Il sera un élément important pour pouvoir désengorger la ville de ce trafic automobile parasite, de concrétiser la réussite de ses projets structurants, et de développer son programme liaisons douces. Un gabarit 1x2 voies pour desservir la plus grande base aérienne de France et l'un des ports majeurs d'Europe est clairement insuffisant. **Le principe d'une voie rapide 2x2 voies semble adapté à la situation et être un bon compromis.**